



**Département de la
VIENNE
VILLE DE LOUDUN**

**Elaboration du
PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'ARRET**

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	02.07.2014	12.04.2017	XX.XX.XXXX

RENNES (siège social)
Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES
Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 92 40
Fax : 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr

DIAGNOSTIC AGRICOLE
Annexe au Rapport de présentation
Pièce 2.3

 **Ouest am'**
L'intelligence collective au service des territoires

Janvier 2016

Commune de Loudun : Diagnostic agricole

Elaboré dans le cadre de la révision du Plan
Local d'Urbanisme

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VIENNE



TERRES d'**a**VENIR

Document vérifié par François PAILLAT

Chef du service « Economie, Territoires et Formations

Document réalisé par **PASSELANDE Olivier**
Animateur de région

Sommaire

1	Objet et modalités de l'étude	2
1.1	Contexte et objet de l'étude	2
1.2	Objectifs et contenu du diagnostic agricole	2
1.3	Méthodologie utilisée	2
2	Etat des lieux de l'agriculture communale	3
2.1	Vision au travers du recensement agricole de 2010	3
2.2	Les données issues des déclarations d'assolement	4
2.3	Les résultats des enquêtes locales auprès des exploitants	4
2.3.1	Une orientation « grandes cultures » dominantes	5
2.3.2	Un peu d'élevage	5
2.3.3	Des activités plus exceptionnelles	5
2.3.4	Peu d'améliorations foncières	5
2.3.5	Impression générale	5
3	Perspectives pour l'agriculture communale	6
3.1	Pas de réel changement d'orientation – maintien des céréales	6
3.2	Un agrandissement des structures probable	6
3.3	Des projets de bâtiments	6
3.4	La transmission : un enjeu majeur pour l'agriculture locale	7
4	Conclusion	8
	Annexe 1 – Exploitations professionnelles de Loudun	9
	Annexe 2 – Exploitations professionnelles extérieures	40
	Annexe 3 – Activités agricoles non professionnelles	46
	Annexe 4 – Autres informations	55

1 OBJET ET MODALITES DE L'ETUDE

1.1 Contexte et objet de l'étude

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la municipalité de Loudun a souhaité confier la réalisation du diagnostic de l'activité agricole de sa commune à la Chambre d'Agriculture de la Vienne. Ce diagnostic s'inscrit dans les volets agricoles du rapport de présentation et du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) du PLU.

La protection de l'agriculture, voire son développement, constitue un enjeu fort du plan local d'urbanisme que souhaite porter la municipalité de Loudun.

1.2 Objectifs et contenu du diagnostic agricole

Ce diagnostic agricole permet d'identifier des points de vigilance concernant l'agriculture dans le cadre de projets d'aménagement et d'urbanisation du territoire communal.

Il comprend les éléments suivants :

- Un rapport précisant :
 - ✓ Un état des lieux de l'agriculture présente actuellement sur le territoire ;
 - ✓ Les enjeux et les perspectives agricoles, en particulier au travers des conditions de pérennité des exploitations ;
 - ✓ Les projets de développement des exploitants agricoles de la commune et leurs problématiques spécifiques.
- Des documents graphiques :
 - ✓ Localisation du parcellaire agricoles,
 - ✓ Utilisation du parcellaire par type de culture,
 - ✓ Localisation globale des sièges d'exploitation et leurs sites secondaires,
 - ✓ Focus individuel de description de chaque site d'exploitation,

1.3 Méthodologie utilisée

Le diagnostic s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Rencontre avec la commission urbanisme de la municipalité le 9 juillet 2015 pour lancer la démarche
- Rencontre avec la commission urbanisme de la municipalité le 3 septembre 2015 pour adapter la méthodologie du diagnostic agricole aux spécificités de Loudun et arrêter la liste des agriculteurs concernés.
- Réunion avec les agriculteurs le 29 septembre 2015, en présence de représentants de la commission urbanisme de la municipalité, pour expliquer les enjeux du PLU et les projets envisagés.
- Enquête individuelle auprès des exploitants débutée le 29 septembre 2015, sur l'utilisation du siège d'exploitation, les caractéristiques de l'exploitation et l'identification des projets de développement.
- Poursuite de l'enquête par voie postale jusqu'au 15 novembre 2015.
- Réunion le 7 décembre 2015 avec des utilisateurs de l'espace rural non agriculteurs professionnels, développant potentiellement une activité agricole marginale.
- Poursuite de l'enquête par voie postale jusqu'au 5 janvier 2016.
- Analyse des données du recensement de l'agriculture et des déclarations d'assolement dans le cadre de la politique agricole commune.
- Réalisation du rapport et de la cartographie.

Restitution prévue le 8 février 2016

2 ETAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE COMMUNALE

2.1 Vision au travers du recensement agricole de 2010

Le recensement agricole est une importante opération statistique du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Le dernier s'est déroulé d'octobre 2010 à avril 2011. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988. Toutes les exploitations agricoles sont enquêtées. Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet une photographie au niveau le plus fin, jusqu'à la commune.

Toutes exploitations de la commune	2010	2000	1988
Exploitation agricole ayant leur siège sur la commune	50	53	99
Unité de travail annuel dans ces exploitations	49	118	108
Superficie agricole utilisée par ces exploitations	3279	2816	3200
Cheptel en unité de gros bétail	756	738	1459

Le recensement agricole de 2010 dénombre 50 exploitations ayant leur siège sur la commune de Loudun pour 53 en 2000. Concernant la surface utilisée par ces exploitations, on constate une nette augmentation puisqu'il est recensé 3279 ha en 2010 contre 2816 en 2000. La superficie de la commune avoisinant les 3000 ha.

Sur le territoire national, le nombre d'exploitations ayant diminué de 31 % entre les deux derniers recensements, on peut supposer une relocalisation de sièges d'exploitation sur Loudun.

Le recensement agricole définit des exploitations professionnelles dites « moyennes ou grandes ». Celles-ci correspondent à des exploitations dont la production brute standard (PBS) atteint ou dépasse 25 000 euros. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces agricoles et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la PBS. Ces exploitations qualifiées de « professionnelles » sont au nombre de 30 en 2010 contre 29 en 2000. On peut constater une relative stabilité.

Moyennes et grandes exploitations de la commune	2010	2000
Exploitation agricole ayant leur siège sur la commune	30	29
Unité de travail annuel dans ces exploitations (estimation)	37	42
Superficie agricole utilisée par ces exploitations	3079	2552
Superficie consacrée aux grandes cultures	2328	1789
Exploitations concernées par la succession	16	<3
Exploitations sans succession identifiée	11	<3

L'orientation technico-économique des exploitations est majoritairement la grande culture puisque trois-quarts des exploitations rentrent dans cette catégorie. On note la présence de quelques orientations élevage et maraîchage.

38 chefs d'exploitation œuvrent sur ces entreprises. Ce qui représente, en y incluant les salariés permanents, 39 unités de travail annuelles.

De 2000 à 2010, la surface par travailleur est passée de 61 à 83 ha, ce qui illustre, là comme ailleurs, une forte augmentation de la productivité du travail.

En 2010, 16 exploitations sur les 30 professionnelles sont concernées par la question de la succession. Seulement 5 d'entre-elles déclarent connaître un successeur.

2.2 Les données issues des déclarations d'assolement

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), les exploitants déclarent chaque année l'utilisation faite de leur surface. Ces données sont agglomérées et permettent une lecture fine des assolements réalisés.

En 2013 (dernière année disponible), on dénombre 134 déclarants sur le territoire communal. Deux éléments sont à déduire de cette information :

- bon nombre d'exploitants extérieurs viennent cultiver des terres sur la commune
- de nombreux déclarants sont là pour de très petites surfaces

L'assolement de la commune de Loudun est le suivant :

CULTURE	SURFACE (ha)	TYPE
Blé tendre	1211	GRANDES CULTURES
Tournesol	525	GRANDES CULTURES
Mais grain et ensilage	370	GRANDES CULTURES
Orge	201	GRANDES CULTURES
Autres cereales	194	GRANDES CULTURES
Colza	106	GRANDES CULTURES
Proteagineux	6	GRANDES CULTURES
Legumes et fleurs	56	MARAICHAGE
Prairies temporaires	155	FOURRAGES
Prairies permanentes	38	FOURRAGES
Autres fourrages	4	FOURRAGES
Jachères	83	DIVERS
Semences	56	DIVERS
Divers	40	DIVERS
Vigne	2	PERENNE

Ces données confirment l'orientation grandes cultures de la commune puisque 86 % de la surface agricole y est consacrée.

A noter, la présence du maraichage (56 ha) et de la production de semences (56 ha) représente des surfaces modestes au regard de l'étendue de la commune. Cependant, elles sont une particularité intéressante à remarquer car elles productrice de forte valeur ajoutée et génère souvent de l'emploi salarié.

2.3 Les résultats des enquêtes locales auprès des exploitants

Dans le cadre de la procédure, un travail d'écoute particulier a été mis en œuvre auprès des agriculteurs référencés sur la commune de Loudun. Ce travail avait pour objectif d'actualiser la connaissance relative aux exploitations agricoles.

A l'occasion de la commission urbanisme de 3 septembre 2015, 33 exploitations ont été recensés. Elles ont toutes été invitées à une réunion de travail le 29 septembre 2015. A cette occasion, 11 exploitations agricoles étaient représentées. En complément, une nouvelle sollicitation d'informations a été envoyée par courrier avec une demande de retour au plus tard le 15 novembre 2015. 10 exploitants ont répondu.

En complément des exploitations professionnelles, une liste de 41 personnes susceptibles d'avoir une activité agricole a été établie à l'occasion de la commission urbanisme du 3 septembre 2015. Ces 41 personnes, ainsi que 10 de l'autre liste, ont été conviées à une nouvelle réunion le 7 décembre 2015. 13 personnes ont participé. En complément, une nouvelle sollicitation d'informations a été envoyée par courrier avec une demande de retour au plus tard le 5 janvier 2016. 12 retours ont été comptabilisés.

Des contacts téléphoniques ainsi que l'exploitation de données d'autres sources ont complété le dispositif.

Au total, ce sont 52 situations qui ont été enregistrées.

Le tableau ci-dessous présente les différentes situations rencontrées :

	Nombre de situations
Exploitations agricoles basées à Loudun	28
Exploitations agricoles hors commune	4
Activités agricoles non-professionnelles	8
Personnes sans activité agricole	9
Personnes non concernées	3

2.3.1 Une orientation « grandes cultures » dominantes

Toutes les exploitations, sauf une, déclarent une activité de grandes cultures.

2.3.2 Un peu d'élevage

Deux exploitations conduisent des ateliers de vaches laitières. Un atelier caprin est également présent. Deux agriculteurs à titre secondaire font de l'élevage de chevaux. Deux ateliers bovins-viandes sont référencés sur le territoire.

A noter, la Direction Départementale de la Protection des Populations a référencé 2 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur la commune :

- un élevage de lapins à la Nouère soumis à déclaration
- un élevage de vaches laitières à la Maison Blanche soumis à enregistrement

2.3.3 Des activités plus exceptionnelles

Une exploitation est spécialisée dans la production de champignons.

Trois exploitations produisent des semences.

Trois exploitations déclarent une activité de maraîchage.

A noter, lors d'une enquête de la Chambre d'agriculture en 2014, 5 exploitations avaient précisé faire de la vente directe, principalement en légumes.

2.3.4 Peu d'améliorations foncières

Le drainage et l'irrigation sont peu développés sur la commune. 9 exploitations y ont recours mais sur des surfaces modestes. Sur la surface agricole observée, 10 % est drainée et 3 % est irriguée.

2.3.5 Impression générale

« Une agriculture céréalière classique avec quelques diversifications à haute valeur ajoutée »

C'est l'image que l'on peut retenir de l'agriculture loudunaise. Cependant, un passé légumier maintient cette activité sur le territoire. Il est la base d'un lien direct entre l'agriculture locale et l'ensemble de la population.

3 PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE COMMUNALE

3.1 Pas de réel changement d'orientation – maintien des céréales

Globalement les exploitations présentes sur Loudun sont relativement spécialisées. Les grandes cultures se sont étendues au détriment de l'élevage. L'orientation céréalière ne semble pas remise en cause. A l'occasion des entretiens, aucun exploitant n'a évoqué un changement d'orientation de son système de production.

3.2 Un agrandissement des structures probable

L'agrandissement des exploitations va de pair avec la recherche de compétitivité et la spécialisation des exploitations. En fait, cette ligne de conduite cherche à répondre au manque de visibilité occasionné par la volatilité des cours sur les marchés, le renchérissement des coûts de production et la maîtrise énergétique. Les différentes réformes de la Politique Agricole Commune ne font qu'accentuer cette stratégie. Trois exploitants l'ont clairement exprimée.

En outre, un tiers des exploitants confirme ne pas connaître son successeur. Dans cette situation, dans bon nombre de cas, les surfaces libérées iront majoritairement à l'agrandissement.

3.3 Des projets de bâtiments

A l'occasion des entretiens 11 exploitants ont fait part de leur intention de construire ou d'aménager de nouveaux bâtiments.

NOM	ADRESSE	Code postal	COMMUNE	PRODUCTION	PROJET
AUGEREAU JEAN-MARIE SAS	6 Rue des Grandes Caves	86200	LOUDUN	Champignons	Mise en place éventuelle de tunnels
EARL BATAVIANDE - GUERIN Fabrice	2 Bataviande	86200	LOUDUN	Grandes cultures	Prévoir une zone de projet à l'est
EARL DE NOUERE - Bigot Jacky	3 Rue de la Mare Sèche	86200	LOUDUN	Grandes cultures Maraîchage	Projet de mise en place d'une unité de production d'oeufs
EARL DE VENIERS - MARCHET Thierry	5 Rue De La Loge	86200	LOUDUN	Vaches laitières	Agrandissement d'un hangar à MT
EARL DU BAS NIRE - CRITON François	Le Bas Nire	86200	LOUDUN	Grandes cultures	Aménagement d'un hangar photovoltaïque en stockage + installation d'un séchoir + mise en place d'une station de pompage pour légumes et portes-graines
LANDAIS Franck	7 Impasse du Marciel	86200	LOUDUN	Chevaux	Construction d'un hangar de stockage de paille et de foin
LETAIN Bruno	2 Place de la Liberté	86200	LOUDUN	Chevaux	Zone de projet de bâtiment déclarée
PAUBY Adrien	1 Candé	86200	LOUDUN	Grandes cultures	Construction d'un bâtiment pour le stockage des grains et du matériel
PETIT Jean-Luc	19 Rue du Luxembourg	86200	LOUDUN	Grandes cultures	Projet éventuel de bâtiment sur 0,2 ha
SCEA VALLET PÈRE ET FILS - VALLET Sébastien	7 Rue de Chalons	86120	ST LEGER DE MONTBRILLAIS	Grandes cultures	Construction d'un bâtiment pour stockage de matériel
VILLAIN Philippe	1 Rue de la Maison Blanche	86200	LOUDUN	Grandes cultures	Prévoir une zone de développement au nord du bâti actuel

L'ensemble de ces évolutions constitue un développement dans la continuité du système de production déjà présent sur ces entreprises.

3.4 La transmission : un enjeu majeur pour l'agriculture locale

Aujourd'hui, 8 actifs agricoles sur 11 concernés par cette question sur Loudun ne maîtrisent pas leur succession. Attirer des femmes et des hommes compétents, innovants, ambitieux, en particulier pour reprendre le flambeau des exploitations viables qui se libèrent, que ce soit en grandes cultures ou avec un atelier de diversification, avec les savoir-faire associés, représente un enjeu majeur pour la figure de l'agriculture de demain à Loudun. A cet égard, l'accès au foncier reste une des clés principales notamment pour des entrepreneurs agricoles candidats à l'installation hors cadre familial.

4 CONCLUSION

L'agriculture de Loudun est dominée par les productions céréalières conduites en rotation avec les oléagineux (tournesol ou colza) et le maïs.

Sur le plan structurel et démographique, l'agriculture ici s'est déjà beaucoup restructurée mais la tendance est à une diminution constante du nombre d'exploitations et un accroissement de leur taille. Les conséquences sont souvent un éloignement des chantiers vis-à-vis des sièges d'exploitation et une circulation accrue d'engins agricoles sur le réseau routier.

L'agriculture céréalière a façonné les paysages du territoire de Loudun et tout laisse à penser qu'elle conservera son importance dans les années à venir, compte tenu des perspectives de marché de ces produits. Mais, ici comme ailleurs, cette agriculture devra relever le défi de la durabilité vis à vis de l'environnement ; notamment la gestion de l'eau qui est un enjeu majeur pour la profession agricole ; par ailleurs la mise en place de bandes enherbées et même de haies sont des témoignages visuels des efforts consentis par les agriculteurs.

Les relations de demain avec l'agriculture reposeront sur le partage d'éléments comme les suivants :

- L'agriculture poursuit sa fonction économique au service du territoire.
- Elle participe au façonnage du paysage et contribue à l'environnement quotidien des habitants du territoire.
- Elle poursuit ses efforts pour conduire durablement son activité et améliorer ses pratiques.
- Elle développe des liens directs avec la population au travers de circuits courts.
- En contrepartie, cette activité est prise en compte à part entière et soutenue dans le cadre local.

A cet effet, le présent diagnostic met en lumière quelques points de vigilance :

- Il conviendrait d'élargir à toutes les exploitations agricoles, le principe établi pour les élevages (zones d'exclusion autour des bâtiments). Les exploitations céréalières ont des activités quotidiennes (stockage ou autres) qui peuvent parfois générer des nuisances au voisinage.
- La circulation des engins agricoles s'accroît du fait de l'agrandissement des exploitations et de l'éloignement des parcelles. Il faut veiller à adapter le réseau routier à ces déplacements, tant au plan des aménagements que de la fréquentation.
- Le positionnement d'une zone potentielle de développement, même en l'absence de projet formulée par l'exploitant actuel, est un gage de maintien des exploitations.
- L'installation ou le maintien d'activités en circuit court pourrait être favorisées par des initiatives de la collectivité.

Globalement, le diagnostic agricole de Loudun n'a pas révélé de conflits majeurs impliquant les agriculteurs. Une cohabitation sereine pourra se poursuivre en développant la concertation entre les différents acteurs de la vie économique et sociale de la commune.